

# *Bulletin d'accueil*



**La Communauté Catholique Romaine de  
St Cergue, Arzier, Le Muids, La Cure**  
vous accueille et se présente à vous !

Bienvenue...

... à vous tous qui venez de vous installer récemment dans l'un de nos villages.

Notre communauté dépend de la Paroisse Catholique de Nyon et nous relatons plus loin quelques aspects de notre histoire et de celle de notre paroisse.

**« J'ai mis devant toi une porte ouverte ». *Apocalypse 3.8***

Oui, que notre Communauté mette aussi devant vous une porte ouverte. Que vous soyez accueillis ici comme chez vous, c'est là notre souhait.

Nous espérons que vous ne tarderez pas à vous intégrer à la vie de nos villages et que vous prendrez votre place au sein de notre Communauté.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

A bientôt, donc  
Pour la Communauté,

Paul J. Zimmermann, président du conseil

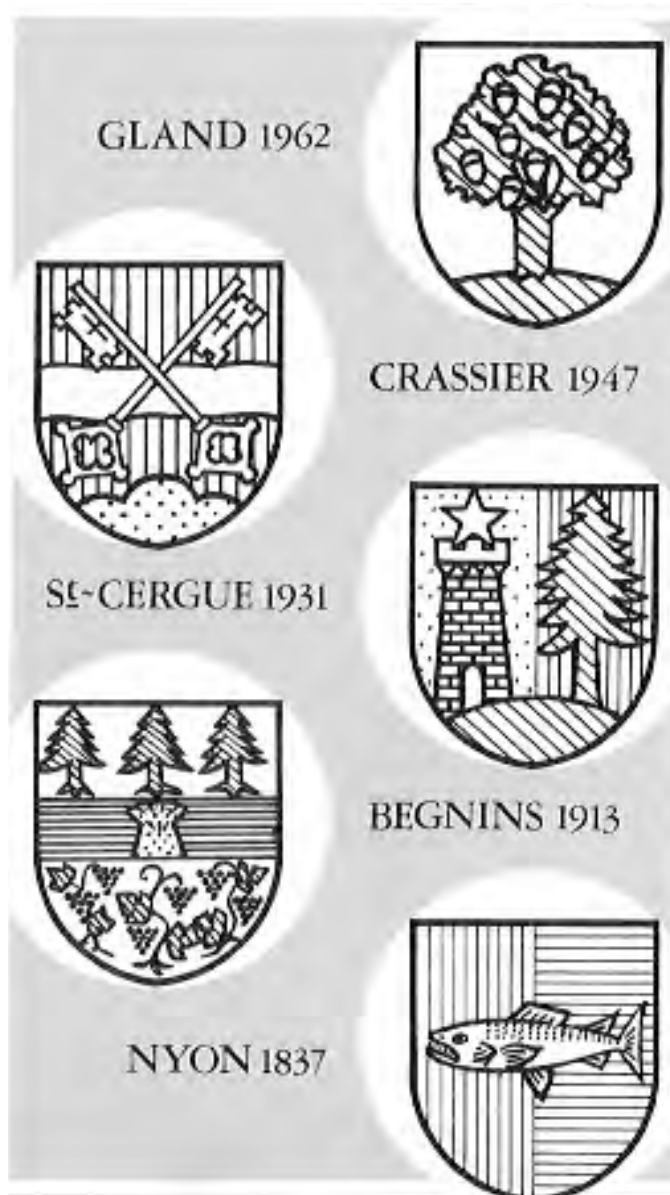
**2008**

## **Les communautés de notre paroisse**

Ci-après, nous vous livrons quelques renseignements sur les communautés de notre paroisse, ainsi que sur St Cergue et sa chapelle, que nous avons tirés de l'excellent ouvrage « Chronique de l'église de la Colombière », bien entendu disponible à la Cure à Nyon et livre « St Cergue » de la Commune de St Cergue, édition 2001, disponible au greffe de la Commune.

### **Les Communautés :**

Dans les villages du district, les paroissiens avaient quelques difficultés à participer activement à la vie de la paroisse et à ses offices. C'est pourquoi, grâce aux encouragements des différents curés, on voit se constituer des comités de personnes dévouées, agissantes et intéressées qui réussissent à construire leur lieu de culte à Saint Cergue, Begnins, Crassier et Gland. Des communautés se développèrent de façon réjouissante par la suite et leur activité fut appréciée par tous les paroissiens et leurs conducteurs spirituels.



## Saint Cergue et sa chapelle Ste Madeleine

L'histoire de l'église catholique moderne commence en 1907, lorsque Pierre Poujoulat citoyen genevois vend, par devant Armand Thibaud notaire à Nyon, une parcelle de mille cinq cent seize mètres carrés, située au lieu dit le Pratel à Elisabeth Jacquin, ressortissante française, épouse du général Paul Jacquin.

Depuis 1902, cette famille de l'aristocratie française vient régulièrement en villégiature à Saint Cergue dans le chalet des Fiérays qu'elle a fait bâtir sur un coteau qui domine le village. Catholiques



Photos aimablement prêtées par EVELYNE TISSOT

pratiquants, le couple Jacquin souhaite apporter une contribution à la paroisse par la donation du terrain afin que la chapelle Sainte Madeleine, bâtiment en bois situé tout à l'extérieur du village, en réintègre le centre et que l'Eglise recouvre ainsi le lustre et la place qu'elle mérite. Mais les années passent sans que les fonds nécessaires à l'édification du nouveau sanctuaire puissent être trouvés. Ceci jusqu'en 1928 quand, lors d'une réunion des membres de la société Sainte-Marie Madeleine, propriétaire de la chapelle de la Croisette, le curé Léon Sesti son président annonce que les Missions Intérieures de la Suisse ont fait

un don important pour la nouvelle église. A la lumière de cette bonne nouvelle, Anne-Marie de Gallard-Terraube, fille de Paul et Elisabeth Jacquin dont elle a hérité du terrain au Pratel, en fait don à la société en août 1931, sous la condition expresse que l'église qui sera édifiée serve exclusivement à la célébration des cultes de l'Eglise catholique romaine. La construction débutera en 1934 sous la direction de l'architecte nyonnais Louis Genoud auteur des plans. Le bâtiment présente une architecture moderne aux formes dépouillées, articulée autour d'un clocher à base carrée. Placé en aval, inséré dans le long pan de toiture qui recouvre les escaliers d'accès au porche, il confère à ce bâtiment trapu un élancement vertical en même temps qu'il l'ancre solidement dans un terrain en pente. Cette ascendance est renforcée par la forme des baies qui contribuent à l'allègement de l'ensemble. L'intérieur répond à un schéma traditionnel : une nef terminée par le chœur flanqué de la sacristie et d'un local d'archives, une salle de catéchisme est située sous le clocher La première messe sera célébrée dans le nouvel édifice le 18 août 1935. Le 18 mai 1946, suite à la radiation de la société Sainte-Marie Madeleine de la Croisette du Registre du commerce

depuis 1936 déjà, les actifs de cette dernière sont transférés sans contre-prestation à la communauté catholique de Nyon par son

président le curé Charles Delamadeleine. La condition expresse évoquée ci-dessus est reportée in extenso sur l'acte du notaire André-Louis Burnier. Le 20 septembre 1946 sont installés dans la nef six vitraux de Marcel Poncet qui remplacent les verres colorés dont subsistent deux exemples sur les côtés arrière du chœur. Enchâssés dans des baies en arc brisé, les vitraux sont conçus selon une géométrie identique, au motif d'étoile ascendante, en parfait équilibre avec les ouvertures dans lesquelles ils sont inscrits. D'expression non figurative, ils permettent à l'artiste la réalisation d'un travail de couleurs tout en nuance. Il en résulte un ensemble dont la cohérence et l'équilibre induisent le calme et la quiétude favorables au recueillement. En mai 1990, la paroisse catholique qui dispose de deux cloches – une note la de cinquante-huit kilos et une note do de trente-huit kilos – souhaite les installer dans le clocher qui en était jusqu'alors dépourvu – une petite cloche actionnée au moyen d'une corde était seule suspendue à une poutre au-dessus des escaliers d'accès -. Les travaux sont confiés à l'architecte saint-cerguois Michel Bosson. La même

Photo ANNELEISE ANDRÉ, photograph



année, suite au recensement architectural des bâtiments situés sur le territoire de la commune, la chapelle est déclarée monument d'importance régionale frappée de la note 2 et mise à l'inventaire. 1998 sera l'année de l'installation des nouvelles orgues. Fabriqué par la maison Ziegler dans les années 60, l'instrument est mis en place par le facteur d'orgues Jean-Daniel Ayer. Il comprend deux claviers et un pédalier, la traction des jeux et

mécanique, la pédale est pneumatique.

L'instrument d'une hauteur de deux mètres cinquante compte quatorze jeux. Il remplace l'ancien harmonium. Enfin le 26 février 1999, plusieurs dons permettent à l'artiste Reinhold Meyer de réaliser la nouvelle croix du chœur.



La statue dans la chapelle  
**Sainte ELISABETH de Hongrie**

(née en 1207 ; morte à Marbourg (Hesse) le 17 novembre 1231)

**F**ille d'André II, roi de Hongrie, elle avait épousé à quatorze ans Louis IV, duc régnant de Thuringe, de six ans plus âgé qu'elle. Ils eurent trois enfants. On ne vit jamais époux plus tendrement unis. Lorsqu'elle priait, il lui prenait la main et la tenait dans les siennes. Un nuit, la servante chargée de réveiller la duchesse s'étant trompé de pied, tira celui du duc ; Louis réveilla sa femme ; ils se relevèrent et prièrent ensemble jusqu'au matin. En 1227, Louis mourut à la croisade. Quand son corps revint : « Merci, mon Dieu,

s'écria Elisabeth, de m'avoir consolée en me rendant ses os. Quel sacrifice ce fut de nous séparer ! Rien ne valait pour moi sa délicieuse présence. J'aurai voulu mendier aux portes toute ma vie, si nous l'avions pu faire ensemble. »

Sa belle-mère, qui la haïssait, la chassa de la Warburg (Eisenach), la résidence ducale, après avoir fait nommer régent son fils cadet. Elisabeth partit avec son enfant nouveau-né dans les bras et les deux autres accrochés à sa jupe. Elle se réfugia d'abord dans une porcherie désaffectée, le régent ayant défendu de lui donner asile. A son oncle, l'évêque de Bamberg, qui la reçut ensuite, et qui voulait la remarier, elle répondit : « Etre à un autre homme, jamais ! » Je me couperais plutôt le nez, pour les éloigner tous. » La famille ducale s'étant chargée de ses enfants, elle alla fonder un hôpital à Marbourg, au bout du duché. Elle y soignait les malades les plus répugnants et les lépreux. Elle prit là comme directeur un inquisiteur détesté, maître Conrad qui, pour une vétille, la flagellait de ses mains et la giflait en public. Elle n'eût pu trouver mieux, disait-elle, pour être traitée comme l'avait été Notre Seigneur. Celui-ci la consolait dans la prière et souvent par des extases. Elle mourut à vingt-quatre ans, remerciant Dieu de lui avoir donné tant de grâces et de bonheur. Tertiaire de Saint-François, elle était comme lui d'une bonne humeur inaltérable ; « Je ne veux pas faire peur à Dieu par une mine sinistre, disait-elle ; ne préfère-t-il pas me voir joyeuse puisque je l'aime et qu'il m'aime ? »

## Nos vitraux sont l'œuvre de Marcel Poncet

ILS ONT ÉTÉ CRÉÉS ET INSTALLÉS LE 20 SEPTEMBRE 1946

**Marcel Poncet** est né à Genève en 1894. Il est entouré d'une famille d'artistes : Maurice Denis, peintre ; Antoine Poncet, sculpteur ; Gabriel Poncet, architecte.

Formé à l'Ecole des beaux-arts de Genève, où il se lie d'une amitié durable avec Casimir Reymond (auteur des vitraux du temple de Saint Cergue), Marcel Poncet devient ensuite l'élève de Ferdinand Hodler. En sa qualité d'artiste-verrier, Marcel Poncet va d'emblée, au seuil de sa carrière, s'inscrire au cœur du mouvement de « renouveau de l'art sacré » catholique, prôné par Alexandre Cingria. Il conçoit des vitraux dès 1915. En 1917, Maurice Denis dont il deviendra le gendre, lui confie la réalisation de ses vitraux pour Notre-Dame (Genève) puis pour Saint-Paul (Grange-Canal). C'est entre 1942 et 1947, alors qu'il réalise huit vitraux pour l'église Saint-Sigismond de Saint-Maurice, qu'il atteindra le sommet de son art. La solidité du métier et l'originalité de l'expression placent les vitraux de Marcel Poncet au rang des vitraux suisses les plus intéressants du point de vue artistique. Peintre, Marcel Poncet obtiendra de nombreuses distinctions. Ses toiles sont présentes dans de nombreux musées ainsi que dans des collections cantonales et de la Confédération.

Il s'éteint le 18 juin 1953, à l'âge de 59 ans.

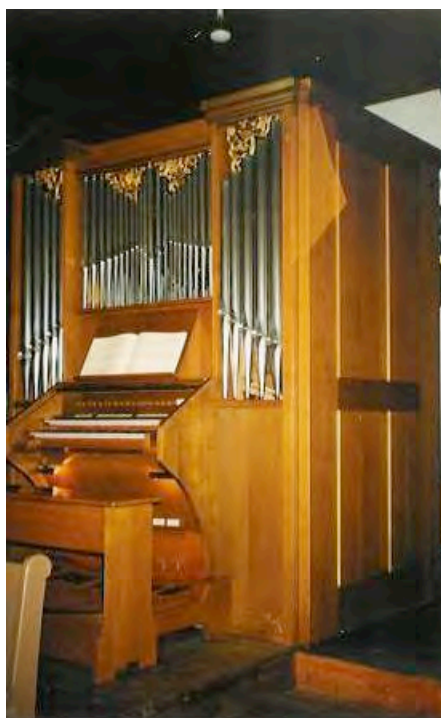


## La chapelle et son orgue

LA FETE DE PENTECOTE 1998 A ETE FASTUEUSE ET BELLE PUISQU'UN MAGNIFIQUE ORGUE DE QUATORZE JEUX Y A ETE INSTALLE SOLENNELLEMENT.

A une heure où les églises ne se remplissent plus qu'aux jours de fête, on pouvait se demander si un tel investissement en valait encore la peine. Ne peut-on pas faire "plus simple" et faire servir à d'autres fins l'argent que l'on récolte pour un instrument ?

Il nous a semblé pourtant, tout bien pesé, que le projet pouvait se justifier pleinement par quelques points ainsi résumés :



L'orgue est appelé "le roi des instruments" à cause de la diversité des sentiments qu'il peut susciter, de la joie la plus solennelle à la tristesse la plus profonde, accompagnant tour à tour la méditation, l'adoration, le repentir, bref, tous les sentiments de l'homme face à Dieu. La musique que le répertoire d'orgue a accumulée au cours des siècles est un trésor du patrimoine religieux qui ne supporte pas la médiocrité. Mais il suffit d'un bon organiste pour soulever toute une assemblée : nous n'en manquons pas, heureusement, et point n'est besoin, pour obtenir le même effet, d'un orchestre symphonique au grand complet. L'investissement est donc à long terme viable dans une grande simplicité de moyens : il suffit

d'un organiste pour qu'il soit "rentable".

Notre Communauté n'est pas grande, mais elle est dynamique. D'autres paroisses plus petites encore se sont lancées dans une opération semblable avec plein succès. Une oeuvre commune menée avec courage et entrain peut resserrer les liens et galvaniser les énergies au service de Dieu : en d'autres temps, on bâtissait des cathédrales sans ménager sa peine, alors que tout le monde était pauvre : nous sommes plus modestes, mais voulons être animés du même esprit !

Bien sûr, on ne saurait s'occuper de notre chapelle en oubliant ceux qui y viennent... car l'Eglise est d'abord bâtie de pierres vivantes. Mais celles-ci ont aussi besoin de beauté pour monter vers Dieu....

... Le psautier se termine, au psaume 150, en invitant toute âme à louer Dieu "par l'orgue et tous les instruments" : Dieu nous aide à réaliser sa Parole !

Il n'aura fallu que deux ans pour récolter la somme de CHF 80'000. -- que nous a coûté l'orgue. La générosité et l'engagement des donateurs ont été exemplaires.

## La nouvelle croix du coeur de la chapelle de St. Cergue

Elle a été installée et bénie le 26 février 1999 grâce aux généreux donateurs, qui plutôt que d'envoyer des fleurs pour le décès d'une fidèle de la communauté, ont versé un montant destiné au remplacement de l'ancienne croix.

La mission donnée aux artistes soumissionnaires fut de réaliser une oeuvre intemporelle s'adaptant aussi bien à l'environnement d'aujourd'hui que de demain.

L'artiste qui a été choisi est Monsieur Reinhold Meyer de Bâle, lequel, né à Lausanne, fit l'Ecole des Arts et Métiers en Suisse alémanique.

Il travaille particulièrement le bois en une métamorphose qui n'enlève rien à la beauté et aux matériaux nobles et vivants.

Conjugaison de bois et de source lumineuse.



**Idée:** Une croix qui relie la nature à la lumière

**Symbole:** Bois et lumière / Naissance du Christ - Naissance de la lumière. Crucifixion - Christ a été crucifié, mais la lumière est restée.

Symbole par l'éclairage intérieur de la croix.

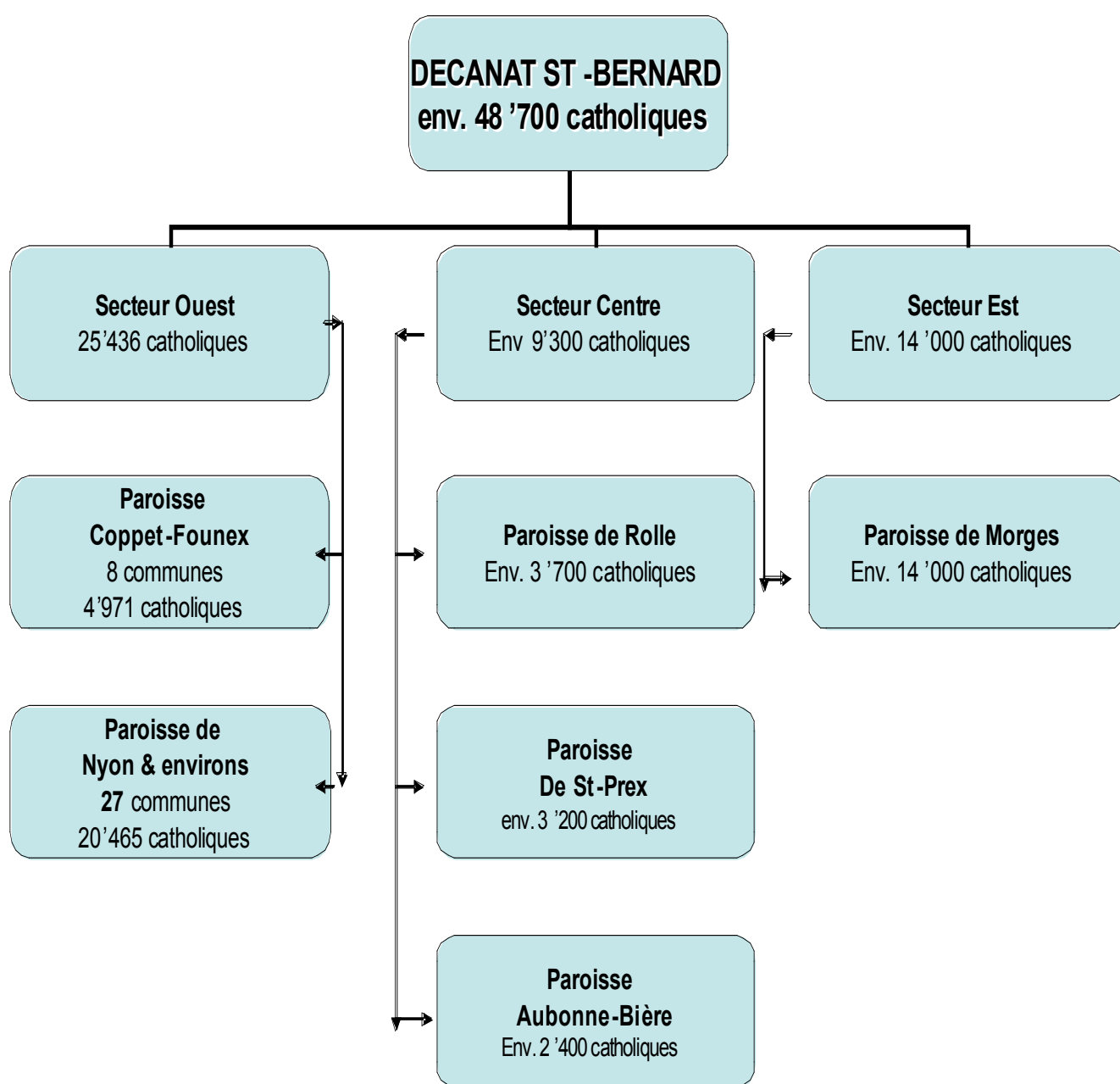
Le Christ a été charpentier, c'est pourquoi l'extérieur de la croix est prévu en bois.

**Art:** Réalisation simple d'une croix en bois d'un seul tronc, à l'intérieur de laquelle une croix lumineuse en verre acrylique est insérée.

Une petite source de lumière au centre de la croix éclaire la croix acrylique.

## Comment nos paroisses et communautés sont-elles organisées ?

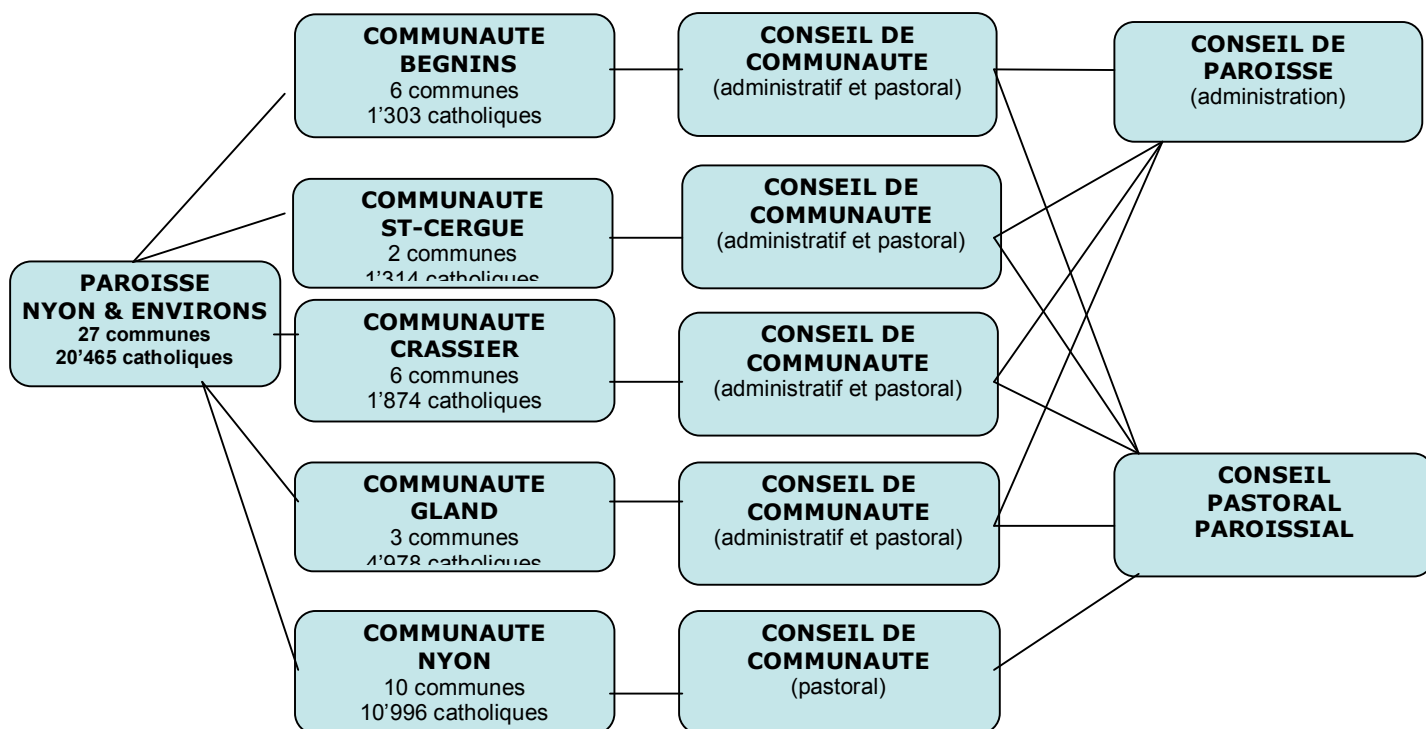
La paroisse catholique de Notre Dame à Nyon fait partie du décanat St-Bernard. Ce dernier regroupe les paroisses d'Aubonne-Bière, de Rolle, de St-Prex, de Morges, de Nyon, de Coppet-Founex et les communautés linguistiques. Ce sont environ 48'700 catholiques qui sont dénombrés dans cette zone et les prêtres sont peu nombreux. Leur travail est donc considérable. Voici comment est organisé le décanat St-Bernard.



Source : Secteur Ouest : Statistiques de la pr éfecture de Nyon (31.10.2003) – Secteurs Est et Centre : Annuaire du dioc èse (2002/2003), statistiques (09.07.02)

## Paroisse Nyon et environs

La paroisse Notre-Dame de Nyon et environs étend ses activités sur 27 communes et recense environ 40% de tous les catholiques du Décanat St-Bernard. Voici comment elle se structure :



**Chiffres : Etat octobre 2003 (statistique de la préfecture de Nyon)**

## **Quels sont les liens que notre Communauté entretient avec la paroisse et quelles règles sont en vigueur ?**

La Communauté a son siège à St Cergue, première commune nommée dans les dispositions. Elle s'étend aussi à Arzier, St Cergue, Le Muids et La Cure. Elle fait partie intégrante de la paroisse de Nyon. Les paroissiens qui se reconnaissent catholiques romains ont le droit de vote et d'éligibilité (dès 18 ans). Les biens immobiliers sont propriétés de la paroisse de Nyon. Sur le plan des ressources, les communautés disposent des dons, quêtes et produits des manifestations, location de locaux et contributions des communes. (voir aussi ci-après le chapitre Finances)

Les charges que supportent les communautés comprennent :

- Les frais d'entretien et assurances des immeubles, locaux, orgue et mobilier
- L'électricité et le chauffage
- Le paiement de l'organiste et des musiciens
- La contribution aux frais généraux de la paroisse (secrétariat, catéchèse, prêtres d'animation pastorale)
- Les frais de culte et animations des manifestations / messes

La Communauté soutient les quêtes spéciales organisées par le diocèse, ainsi que d'autres dépenses justifiées.

### **Les organes de communautés sont :**

- l'assemblée générale
- le conseil de la Communauté
- les vérificateurs des comptes

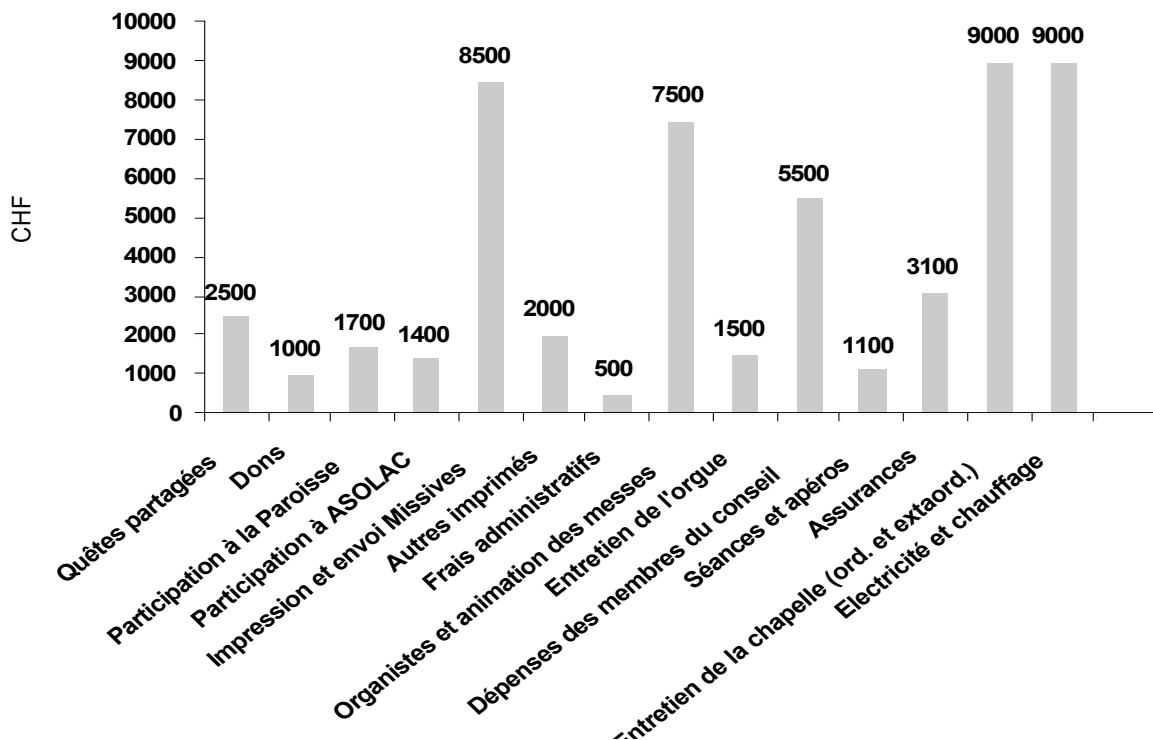


## Coup d'œil financier de la communauté

Pour couvrir les besoins financiers des diverses activités de la communauté, le conseil doit gérer recettes et dépenses à l'image d'une association à but non lucratif. Notre budget annuel total se monte à quelque CHF 55'000.-.

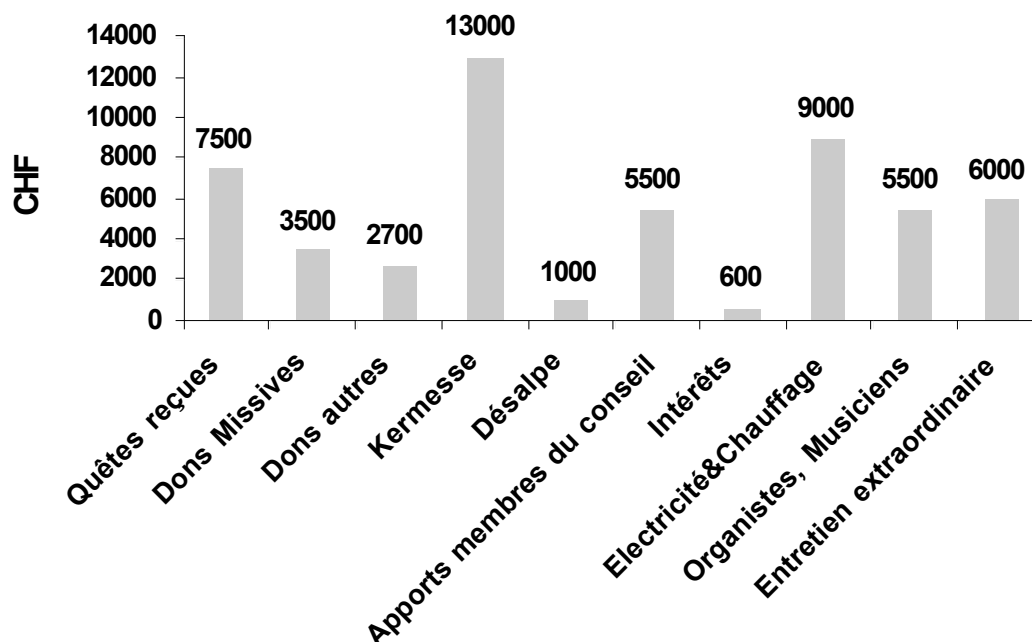
Les dépenses occasionnées par des projets spéciaux comme l'installation de l'orgue ou de la croix ne sont pas reflétées dans les chiffres des graphiques ci-dessous, qui vous donnent un aperçu des mouvements financiers courants de la communauté.

### DÉPENSES



L'entretien de la chapelle, les frais d'électricité et de chauffage de même que l'impression et l'envoi des Missives représentent environ les 60% des dépenses qui s'élèvent à CHF 55'000.-.

## RECETTES



La Kermesse et la participation des communes (électricité et chauffage, organistes, entretien extraordinaire) représentent les plus grandes sources de financement (plus de 60%) des recettes qui s'élèvent à environ CHF 55'000.-.

## VOTRE PARTICIPATION FINANCIERE

- il n'y a pas d'impôt ecclésiastique séparé dans le canton de Vaud
- les quêtes des messes sont souvent pour la Communauté, parfois partagées avec une bonne œuvre ou institution. Prière d'écouter les annonces, (seul moyen financier pour assurer les frais de la Communauté)
- la Communauté demande une fois par année (août) avec la Missive une contribution auprès des membres
- une partie des frais de l'entretien de la chapelle est remboursée par les communes
- les prêtres et leur secrétariat sont payés par la paroisse de Nyon, (le canton y contribue) nous y participons par une quote-part de CHF 1,25 par paroissien catholique. En plus, la paroisse s'adresse chaque année à tous les catholiques pour une offrande annuelle (novembre).
- tout le travail de la Communauté se fait sur la base de volontariat, donc ne nous coûte rien
- pour pouvoir payer nos frais courants, il nous faut environ CHF 30'000.- annuellement, donc nous avons besoin de votre participation financière aussi, qui restera, bien sûr, libre. Un merci d'avance. *Compte CCP 12-16720-4 Communauté Catholique, 1264 St-Cergue.*

## **Où et comment recevez-vous l'information sur les activités dans la Communauté ?**

**La « Missive »** de notre Communauté représente le trait d'union entre le conseil et vous. Cette publication paraît environ tous les trimestres. Elle relatara les multiples activités de la Communauté et vous fournira quantité d'informations pratiques et utiles. Vous la recevrez automatiquement.

**Le Bulletin paroissial « Paroisses Vivantes »** est édité par la paroisse de Nyon. Sa vocation est d'informer toutes les communautés de la vie de la paroisse, ainsi que de présenter les activités passées ou à venir.

Sa parution est semestrielle. Vous pouvez le commander avec la carte jointe, au prix annuel de CHF 20.-.

## **Comment pouvez-vous nous aider et prendre votre place dans la Communauté ?**

Chaque paroissien et le bienvenu pour participer concrètement à la vie de notre Communauté. En voici quelques exemples :

- ◆ lecteur / lectrice lors de nos messes ; servant de messe
- ◆ participation au groupe liturgique de la Communauté
- ◆ participation comme bénévole au repas communautaire le 3<sup>ième</sup> mardi du mois au Vallon, St. Cergue (organisé par l'Association Sociale Oecuménique de la Côte, ASOLAC)
- ◆ apport musical lors des messes
- ◆ décoration de la chapelle (fleurs etc.)
- ◆ assistance pour la catéchèse
- ◆ participation au groupe qui prépare et anime les messes des familles
- ◆ conducteur / conductrice pour transporter les personnes âgées ou handicapées désirant assister à une messe ou une manifestation
- ◆ aider et participer à la kermesse
- ◆ dons pour financer nos activités
- ◆ fournir des idées pour soutenir la vie de la Communauté

Cette liste n'est pas exhaustive.

Nous vous attendons, merci de votre engagement.

## Quand et comment sont organisées les messes et les rencontres ?

La messe est célébrée le samedi à 18h00 à la chapelle de St-Cergue qui se situe sur ce plan



Si vous ne pouvez pas assister à la messe à St Cergue, voici les horaires des messes de toute la paroisse de Nyon et environs, dont votre communauté faite partie.

### **Samedi et Dimanche**

#### **Nyon**

##### **Samedi**

français 18h00  
portugais 19h30

##### **Dimanche**

espagnol 09h15  
français 10h15  
italien 11h15  
français 20h00

#### **Begnins, Chemin de Fleuri**

Dimanche 08h45

#### **Crassier, Rue de la Tour**

Dimanche 09h00

#### **Gland, Rue de l'Abbaye**

Dimanche 10h30

#### **St Cergue**

##### **Chemin de la Chapelle**

Samedi 18h00

##### **Coppet, Route de Suisse**

Samedi 18h00

Dimanche 10h30

### **En Semaine**

#### **Nyon**

Lundi voir affichage

Mardi 09h00 Messe

Mercredi 18h30 Messe

Jedi 09h00 Messe

Vendredi 09h00 Messe

## **La cure se trouve Rue de la Colombière 18, 1260 Nyon**

Pour tous renseignements concernant la paroisse, (baptême, catéchisme, communion, confirmation, préparation au mariage, annonce de décès) vous pouvez contacter les prêtres de la paroisse au Tél. 022/365 45 80

### **Aux personnes âgées, malades ou handicapées :**

Les personnes âgées, malades ou handicapées qui aimeraient recevoir la communion à domicile peuvent également nous appeler aux numéros suivants :

**Madame Brigitte Guillaume :** Tél. : 022 360 29 07

**Madame Arlette Clerc** Tél. : 022 360 16 71

### **Votre Conseil :**

Paul J. Zimmermann Arzier, Président Tél. : 022 366 34 54 ou 079 417 15 75	Hugues Philipona Le Muids, resp. du groupe liturgique Tél. : 022 366.09.22
Monique Jaquet Le Muids, Vice Présidente Tél. : 022 366 12 43	Jérôme Delalande Arzier, Missive Tél. : 022 366 72 73
Francesca Crea St. Cergue, Apéros Tél : 022 360 15 03	Didier Lelourdy La Cure, Secrétaire (PV) Tél : 022 786 75 49
Daniela Meynet Arzier, messe des familles, accueil et Catéchisme Tél. : 022 366 45 33	Michel Pannatier Arzier, Secrétaire (Courrier) Tél : 079 826 43 67
et le responsable spirituel	

### **Responsables hors conseil :**

Paul Ménard, trésorier  
St Cergue, Tél. : 022 360 30 06

Arlette Clerc, Sacristie  
St Cergue, Tél. : 022 360 16 71